

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

05/10/2023

Dossier complet le :

05/10/2023

N° d'enregistrement :

2023-7268

1. Intitulé du projet

SAS ALCOPA AUCTION - Aménagement d'un parking

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) péllionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAS ALCOPA AUCTION

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

représentée par M. Jean-François MARECHAL
Président Directeur Général

RCS / SIRET

5 3 8 3 0 9 0 6 3 0 0 1 4 6

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
n°41 - b)	Aire de stationnement de 1742 unités pour voitures et véhicules utilitaires
n°39 - b)	Superficie du programme de 62 058 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en l'aménagement d'un parking en extension du site ALCOPA AUCTION existant. Le parking permettra le stationnement de voitures et véhicules utilitaires en attente de leur vente.

Ce projet s'étend sur des terrains agricoles.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est l'agrandissement du site existant d'ALCOPA AUCTION, entreprise dédiée à la vente aux enchères de véhicules d'occasion à proximité de Beauvais. Cet aménagement a pour but d'accroître son activité en développant la capacité de stockage des véhicules sur le site.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Terrassement pour mise à niveau du fond de forme des voiries et des aires de stationnement,
- Terrassement du bassin de gestion des eaux pluviales ;
- Réalisation des voiries et aires de stationnement, incluant la pose des divers réseaux secs et humides. Pour le revêtement de la voirie, il est retenu l'utilisation d'un enrobé drainant ;

La durée des travaux est estimée à 4 mois en une seule tranche.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le parking de 1742 places en projet est exclusivement réservé à la société ALCOPA AUCTION, pour le stationnement provisoire des voitures et véhicules utilitaires dans l'attente de leur vente.

A cet usage régulier, s'ajouteront les opérations d'entretien et de maintenance, notamment pour les ouvrages de gestion des eaux pluviales, ainsi que l'entretien des espaces verts.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à :

- une demande de permis d'aménager ;
- un porter à connaissance à destination de la Police de l'Eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie totale	6,2 ha
Surface des voiries et aires de stationnement	4,9 ha
Surface en espaces vert, incluant le bassin d'infiltration des eaux pluviales	2,2 ha
Nombre de places de stationnement	1742 unités

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue des Entreprises
Lieudit Bois de l'Eglise
60730 NOVILLERS LES CAILLOUX

Coordonnées géographiques¹

Long. 02° 12' 38" 33 Lat. 49° 16' 44" 86

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ZNIEFF les plus proches se trouvent : - à 1,2 km au Sud : Vallées sèches de Montchavert (220013798) - à 2,5 km au Nord-Ouest : Pelouses et bois de la Cuesta Sud du Pays de Bray (220220024)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site non référencé dans les bases de données BASOL et BASIAS.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Novillers est concerné par la Zone de Répartition des Eaux de l'Albien.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche est distante d'environ 6 km. Il s'agit de la "Cuesta de Bray" (FR2200371).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles.

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'étude n'est pas inclus dans une zone naturelle protégée.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera réalisé sur une parcelle agricole actuellement cultivée. Impact intervenant dès le début des travaux et de manière permanente.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déplacements et trafics liés à l'amenée des véhicules sur le site.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La source de bruit sera liée à la circulation des véhicules. Il s'agit d'un impact négatif et temporaire (diurne). La zone de projet s'inscrit dans une zone industrielle et est éloignée des zones résidentielles : impact à relativiser pour le voisinage.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Emissions des gaz et particules fines liées à la circulation des véhicules. Impact négatif et temporaire (diurne).
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Infiltration des eaux pluviales dans le sous-sol. Impact compensé par la mise en place d'un bassin de gestion des eaux pluviales.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Déchets dangereux : batteries, huiles, liquides de refroidissement, de frein ... pièces mécaniques souillées, matières de vidanges des séparateurs à hydrocarbures. Impact négatif compensé par une gestion conforme à la réglementation.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Réduction de la surface cultivée sur la commune de Sainte Geneviève. Impact permanent.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Ce projet s'insère en extension du site Alcopa existant, dont les derniers aménagements ont fait l'objet de dispense d'étude d'impact.

Cette extension s'insère en zone UE du PLU de Novillers qui a fait l'objet d'évaluations environnementales (annexe 8).

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'imperméabilisation des surfaces rurales est compensée par une infiltration des eaux de ruissellement sur le site. Les polluants contenus dans ces eaux de ruissellement seront traités dans un séparateur à hydrocarbures. Les déchets, quels qu'ils soient, seront évacués et traités selon la réglementation en vigueur.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 7 : Un descriptif détaillé des caractéristiques générales du projet, du terrain, du contexte paysager est joint au présent formulaire afin de faciliter la bonne compréhension du projet d'aménagement.

Annexe 8 : Évaluation environnementale du PLU

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

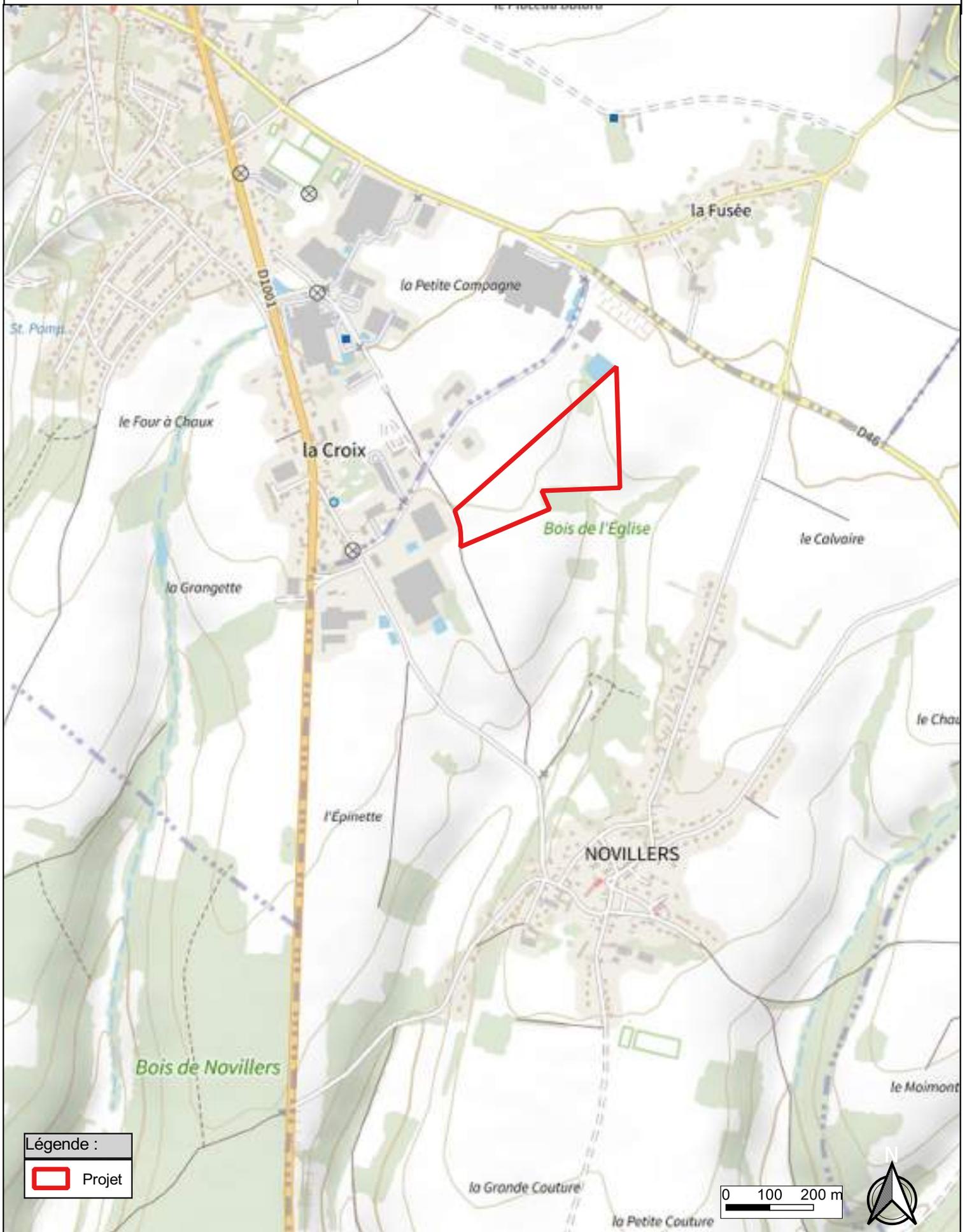
Neuville la Vallée

le

26. Juin 2023

Signature

ALCOPA AUCTION
SAS au capital de 12 190 924 €
13, rue Madeleine Michélie
92200 Neuilly-sur-Seine
RCS Nanterre 538 309 063





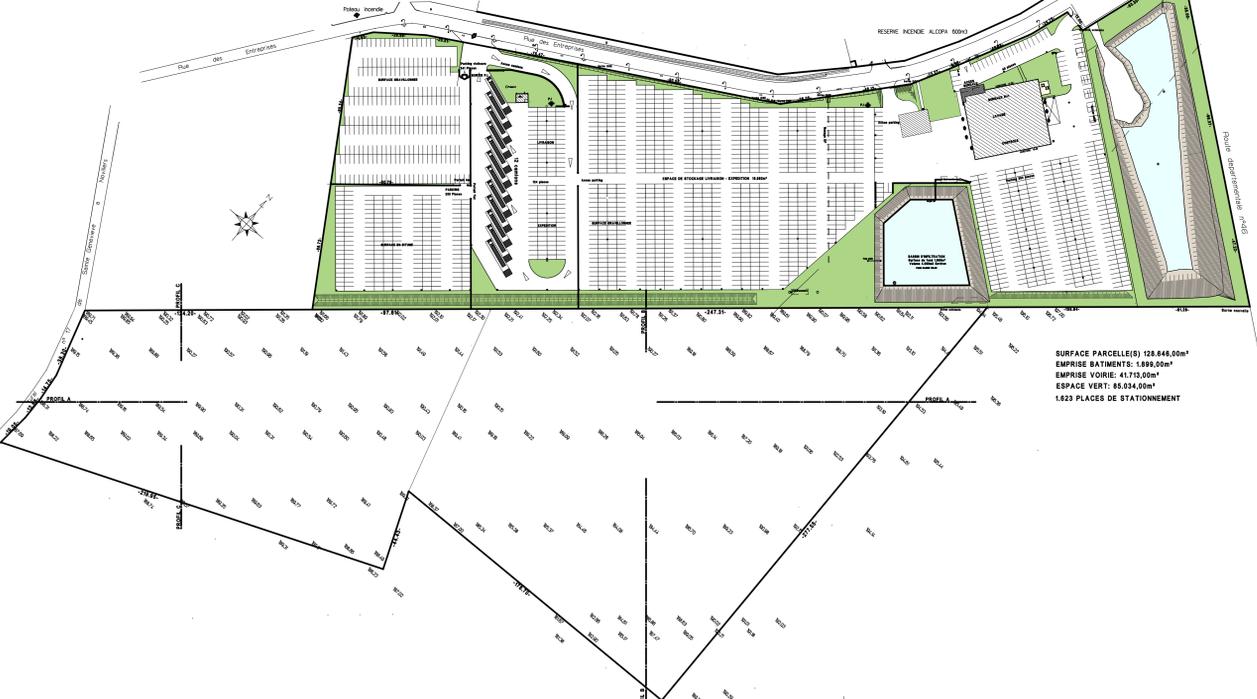
Légende :

 Projet

0 50 100 m



PLAN DE MASSE ETAT ACTUEL Ech1/1300°
PIECE - PA3



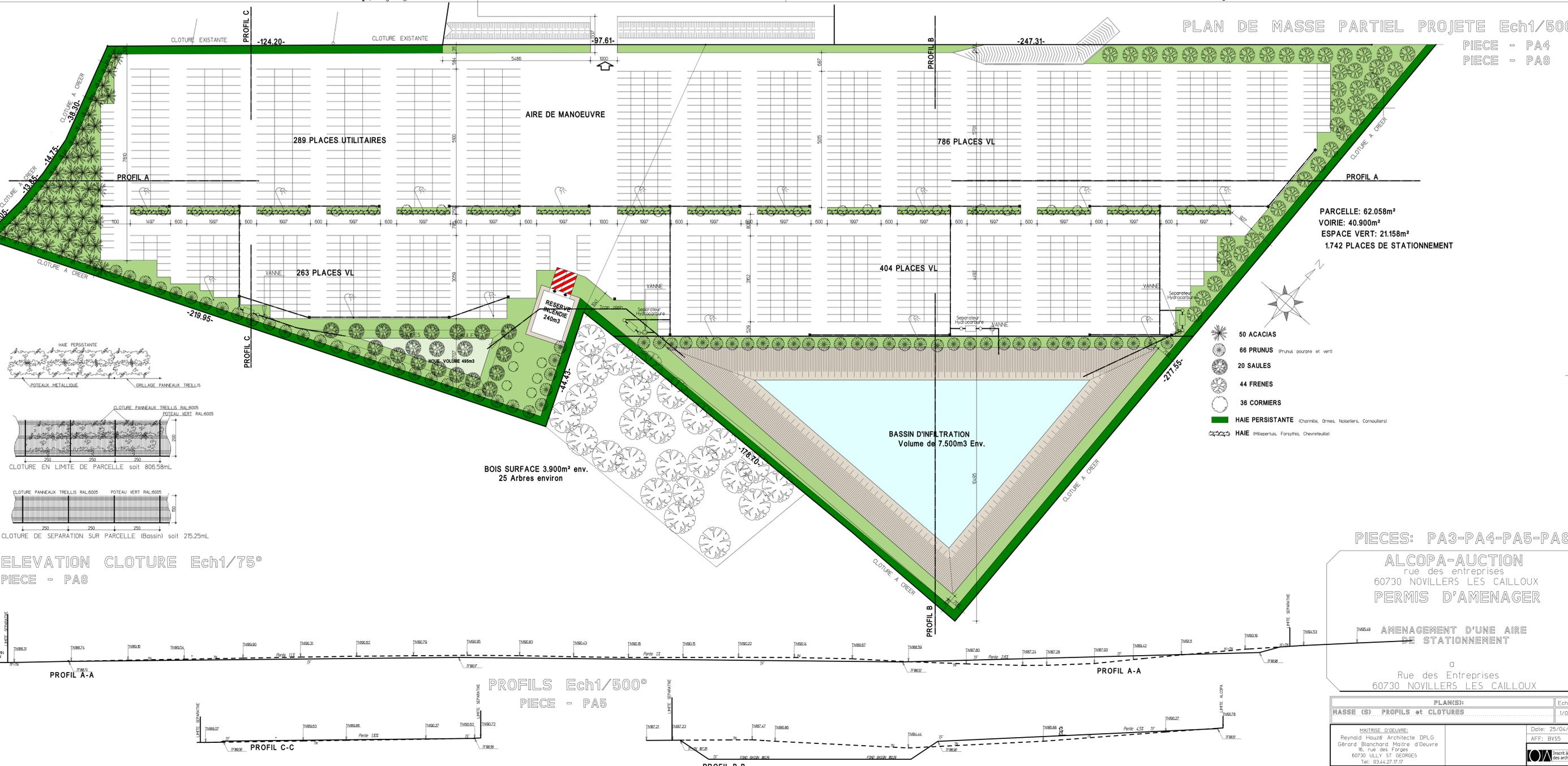
SURFACE PARCELLE(S) 128.848,00m²
EMPRISE BATIMENTS: 1.898,00m²
EMPRISE VOIRIE: 41.170,00m²
ESPACE VERT: 85.034,00m²
1.623 PLACES DE STATIONNEMENT

PLAN DE MASSE ETAT PROJETE Ech1/1300°
PIECE - PA4



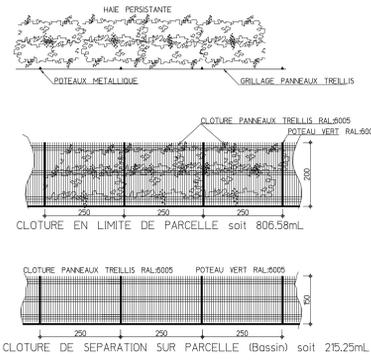
SURFACE PARCELLE(S) 128.848,00m²
EMPRISE BATIMENTS: 1.898,00m²
EMPRISE VOIRIE: 42.610,00m²
ESPACE VERT: 44.134,00m²
3.385 PLACES DE STATIONNEMENT

PLAN DE MASSE PARTIEL PROJETE Ech1/500°
PIECE - PA4
PIECE - PA8



PARCELLE: 62.058m²
VOIRIE: 40.900m²
ESPACE VERT: 21.158m²
1.742 PLACES DE STATIONNEMENT

- 50 ACACIAS
- 66 PRUNUS (Prunus douglas et vert)
- 20 SAULES
- 44 FRENES
- 36 CORMIERS
- HAIE PERSISTANTE (Chamille, Ormes, Noisetiers, Cornouillers)
- HAIE (Millepertuis, Forsythia, Chevreuil)



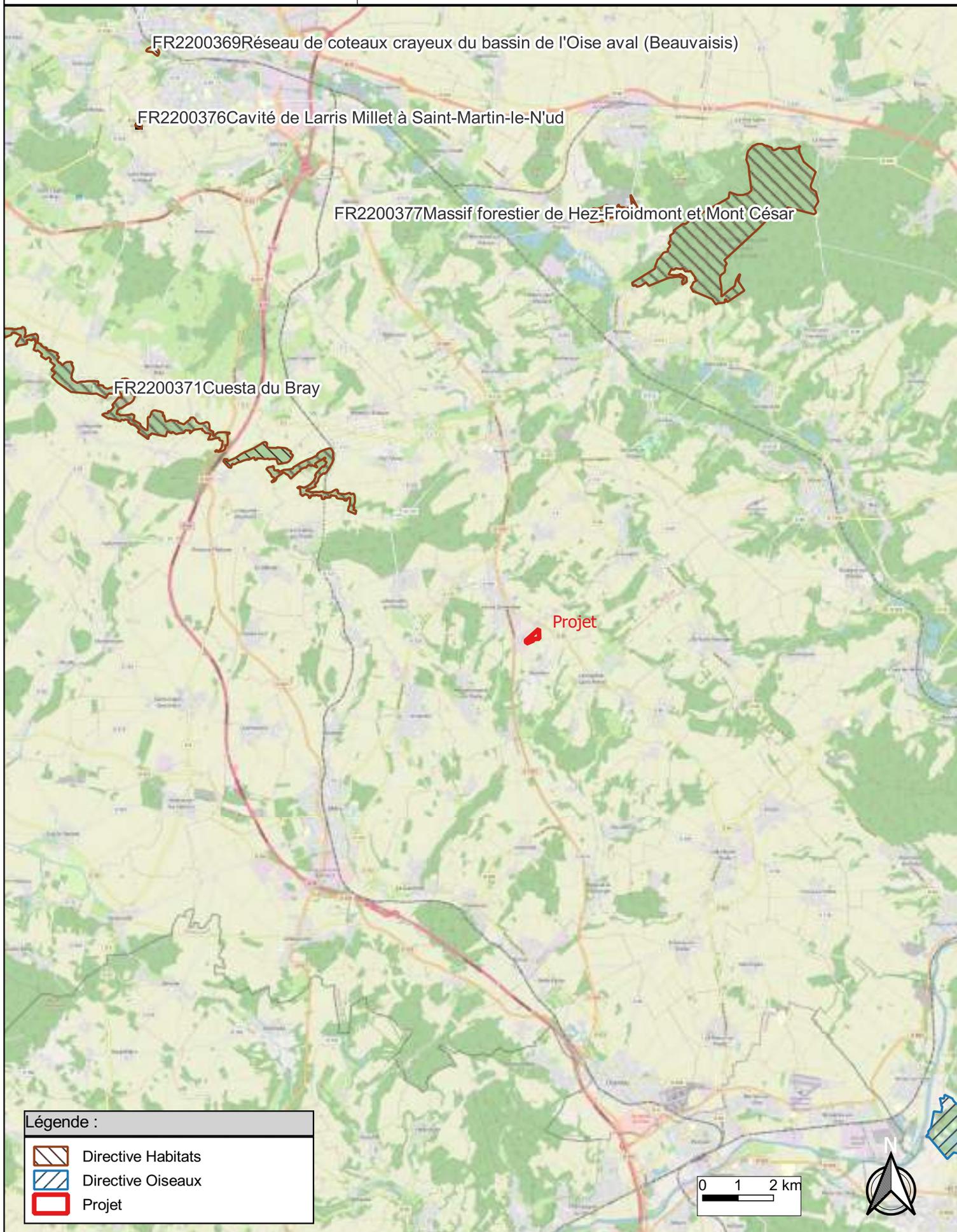
ELEVATION CLOTURE Ech1/75°
PIECE - PA8

PIECES: PA3-PA4-PA5-PA8
ALCOPA-AUCTION
rue des entreprises
60730 NOVILLERS LES CAILLOUX
PERMIS D'AMENAGER

AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT
Rue des Entreprises
60730 NOVILLERS LES CAILLOUX

PLANS: PASSE (S) PROFILS et CLOTURES	Echelle: 1/1000°
MAITRE D'OEUVRE: Reynald Houzé Architecte DPLG Gérard Blanchard Maître d'Oeuvre 16, rue des Forges 60720 ULLY ST GEORGES Tel: 03.44.27.07.17	Date: 25/04/2023 AFF: BV55 Inscrit à l'Ordre des architectes





PIECE N° PA2
DEMANDE DE PERMIS D'AMENAGER
Commune de Novillers les cailloux
PIECES COMPLEMENTAIRES AU PA 060.469.23.T0002
NOTE DE PRESENTATION

Aménagement d'une aire de stationnements et de manœuvre pour voitures et utilitaires.

Rue des entreprises
Lieudit : bois de l'église
60730 Novillers les cailloux

Description du terrain

La parcelle d'une contenance de 62.058m² se situe au Nord de la commune de Novillers Les Cailloux le long de la zone intercommunale de Novillers/Sainte Geneviève, au lieudit « bois de l'église ».

Cette assiette foncière de forme irrégulière se situe sous les bureaux et parking de la société ALCOPA AUCTION. Celle-ci est desservie par le chemin rural n° 17 via la rue des entreprises,

Ce terrain descend de Nord à Sud et d'Ouest en Est voir photos du site et profils du terrain.

Contexte paysager

L'environnement immédiat du site est occupé sur la limite Nord par:
La société ALCOPA AUCTION porteur de ce projet, d'une entreprise d'espace vert et d'une société de négoce auto.

Les autres limites sont bordées par des champs de culture et un petit bosquet à l'angle de nos parcelles ZB n° 245 et 237.

En limite Ouest, de l'autre côté du chemin rural n° 17, les établissements Moulin spécialisés dans la fabrication industrielle de pain y sont implantés.

Description du projet

La société ALCOPA AUCTION réalise ce projet pour le compte d'un de nos leaders français de la construction et vente d'automobiles.

La nouvelle construction en cours sur le site de Sainte Geneviève consiste en la mise en place d'un centre de reconditionnement de véhicules d'occasion afin de les remettre en état, tant d'un point de vue mécanique que carrosserie, avec comme corollaire une utilisation plus prolongée des véhicules allant dans le sens d'un développement durable et d'une moindre production de véhicules neufs.

La zone logistique réservée au chargement et déchargement des véhicules, sera réaménager pour être commune à celle exploitée par la salle des ventes aux enchères afin de réceptionner et réexpédier les véhicules.

Le parking initialement réservé aux visiteurs a été déplacé lors de l'aménagement de la parcelle AM 10 « commune de sainte Geneviève » suivant permis n° PA 060.575.21.T0001 M01.

Ce dernier est situé dorénavant face à la salle des ventes.

Après reconditionnement, les véhicules pourront repartir en concession automobile ou (pour une faible part) être revendus sur place.

Le fonctionnement actuel du site génère un trafic d'environ 30 camions par jour (Aller-Retour).

L'augmentation liée au développement de la nouvelle activité a été évaluée à environ 10 camions par jour, soit une augmentation du volume de 33%.

Toutefois, une réduction de ce volume est possible grâce à une meilleure optimisation des flux.

L'activité existante du site implique un certain nombre de retour à vide de camion. Le développement d'une nouvelle activité de réparation permettra de les faire repartir en charge.

Concernant les autres flux, il est important de noter que le développement de la vente par internet a contribué à réduire le nombre de clients se rendant sur place (activité actuelle).

L'accès à cette nouvelle parcelle se fera depuis le site existant proche de la zone de chargement et déchargement des véhicules.

Aucuns travaux ne sont prévus sur le chemin rural n° 17.

Le développement de l'entreprise ALCOPA AUCTION va se traduire par la création directe de 10 nouveaux emplois sur le secteur.

Le recrutement local étant privilégié par l'entreprise, les populations proches seront donc les principales bénéficiaires.

Le site complet va dorénavant employer, entre les ateliers, salle des ventes et bureaux environ 270 personnes.

Les eaux de pluie seront canalisées et dirigées vers des noues et un bassin pour une infiltration à la parcelle.

Une étude auprès de la police sur l'eau est en cours.

Des séparateurs hydrocarbures seront installés avant rejet en milieu naturel.

Le réseau électrique sera repris sur l'existant pour l'éclairage de l'aire de stationnement à l'aide de mats.

Les projecteurs seront dirigés de sorte à ne pas éclairer ou éblouir le bosquet situé en limite Sud. Ce dernier recenserait quatre chauves souris.

La parcelle est déjà délimitée sur sa limite Nord par une clôture à mailles rectangulaires sur poteaux métalliques d'une hauteur de 2.00ml, l'ensemble de coloris vert ral 6005. Celle-ci sera prolongée sur les autres limites et doublée d'une haie vive d'une épaisseur de 3ml comme l'impose le PLU.

Suivant l'article UE 6, il est imposé la plantation d'un arbre de haute tige par 250m² de terrain libre. Le terrain libre concerne les zones d'espaces verts et les stationnements.

L'ensemble des espaces verts représente une surface de 21.158m² compris bassin soit 34% de la parcelle.

L'ensemble des places de stationnement représente une surface de 24.511m²
Soit un ensemble de surface de 45.669m² que divise 250 = 183 Arbres

Il sera planté 215 arbres de haute tige soit

- 36 Cormiers ; 44 Frênes ; 66 Prunus ; 50 Acacias et 20 Saules

Les limites de la parcelle recevront une haie vive constituée de Charmilles, Noisetiers, Cornouillers et Ormes. Cette haie aura pour profondeur 3.00ml.

1.742 places de stationnement seront créées et matérialisées. La surface de finition des voiries et stationnement sera en béton bitumineux noir drainant.



RAPPORT

BILAN CARBONE ET MESURES COMPENSATOIRES ASSOCIEES AU PROJET D'EXTENSION DU PARKING D'ALCOPA AUCTION SUR LA COMMUN DE NOVILLERS



N° de rapport : C23061299M0001
Date : 4 octobre 2023

Siège de l'organisme :
Alcopa Auction
1 3 rue Madelaine Michelis
92200 – Neuilly sur Seine

Destinataire rapport :
Jean-François Maréchal

Intervenant :
BOSSUYT Cédric
cedric.bossuyt@apave.com

Ce rapport comporte 13 pages

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION	3
1.1	Enjeux énergie-climat.....	3
1.2	Objectifs de la prestation.....	4
1.3	Méthodologie employée	4
2	Périmètre de l'étude.....	4
2.1	Périmètre spatial.....	4
2.2	Périmètre opérationnel	5
2.3	Périmètre retenu.....	6
3	Hypothèses de calculs	7
3.1	Hypothèses globales	7
3.2	Transports Amont.....	7
3.3	Transports Aval	7
3.4	Déplacements Domicile Travail.....	7
3.5	Chantier	7
4	Bilan Carbone.....	8
4.1	Scénario A.....	8
4.2	Scénario B.....	10
4.3	Chantier	11
5	Mesures compensatoires	12
5.1	Bilan de l'impact carbone du projet	12
5.2	Mesures compensatoires mises en place pour compenser l'impact carbone du projet	12
6	Conclusion	13

1.2 OBJECTIFS DE LA PRESTATION

Les objectifs de notre prestation sont les suivants :

- Dresser le profil des émissions de Gaz à Effet de Serre du projet
- Accompagner l'organisme dans la définition de mesures compensatoires visant à diminuer l'impact carbone du projet.

1.3 METHODOLOGIE EMPLOYEE

La méthode de quantification utilisée s'appuie sur les flux physiques qui concernent le projet et leur fait correspondre les émissions de gaz à effet de serre qu'ils engendrent.

Afin de déterminer l'impact carbone du projet d'extension du parking d'Alcopa Auction sur la commune de Novillers les Cailloux, la méthode retenue sera la méthode du Bilan Carbone de l'ABC. Les principaux facteurs d'émission proviendront de la base Ademe (Base Empreinte).



Afin de déterminer l'empreinte carbone du projet, nous définirons 2 scénarios :

- Sera appelé Scénario A, le scénario de la situation actuelle du site de Sainte Geneviève et Novillers les cailloux pour l'année 2022.
- Sera appelé Scénario B, le scénario de la situation avec extension du parking du site de Novillers, pour l'année 2025.

Ainsi, un bilan carbone des Scénario A et B sera réalisé afin de pouvoir comparer l'impact carbone des 2 situations. En complément, un bilan carbone du chantier sera réalisé afin de déterminer l'impact carbone associé au chantier de construction de l'extension de parking.

Ainsi, afin de mesurer l'impact carbone du projet, nous ferons la différence entre les bilans carbonés des Scénarios B et A en ajoutant l'impact carbone du chantier (en considérant la durée d'amortissement de celui-ci)

L'équivalent CO₂ est la mesure officielle des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de ce bilan. Il se mesure en kg, et ses multiples et sous-multiples. Les résultats du présent bilan d'émissions de gaz à effet de serre sont fournis en équivalent tonnes de dioxyde de carbone (CO₂e).

2 Périmètre de l'étude

2.1 PERIMETRE SPATIAL

L'étude portera sur l'ensemble du site Alcopa Auction Beauvais, une partie du site étant sur la commune de Saint Geneviève (Salle des vente + Parking) et l'autre étant sur Novillers (Parking) ainsi que sur la zone d'extension du parking de Novillers. L'inclusion de l'ensemble du site dans l'étude permettra ainsi d'avoir une vue d'ensemble de l'impact du projet.

Le périmètre spatiale pris en compte se retrouve sur la figure suivante :



Figure 2 Périmètre spatial de l'étude

En rouge, on retrouve le site existant, présent sur les communes de Sainte Geneviève et Novillers.
En bleu, on retrouve l'extension du parking de Novillers.

2.2 PERIMETRE OPERATIONNEL

Le périmètre opérationnel du projet inclut :

- Les émissions directes de GES qui sont issues physiquement du périmètre organisationnel du projet
- Les émissions indirectes qui découlent des opérations et activités du projet ainsi que, le cas échéant, de l'usage des biens et services produits.

Au sein du périmètre opérationnel, les émissions directes et indirectes de GES sont classées en 6 catégories, conformément à la norme ISO 14064-1 :

1. Les émissions directes
2. Les émissions indirectes associées à l'énergie
3. Les émissions indirectes associées au transport
4. Les émissions indirectes associées aux produits achetés
5. Les émissions indirectes associées aux produits vendus
6. Les autres émissions indirectes.

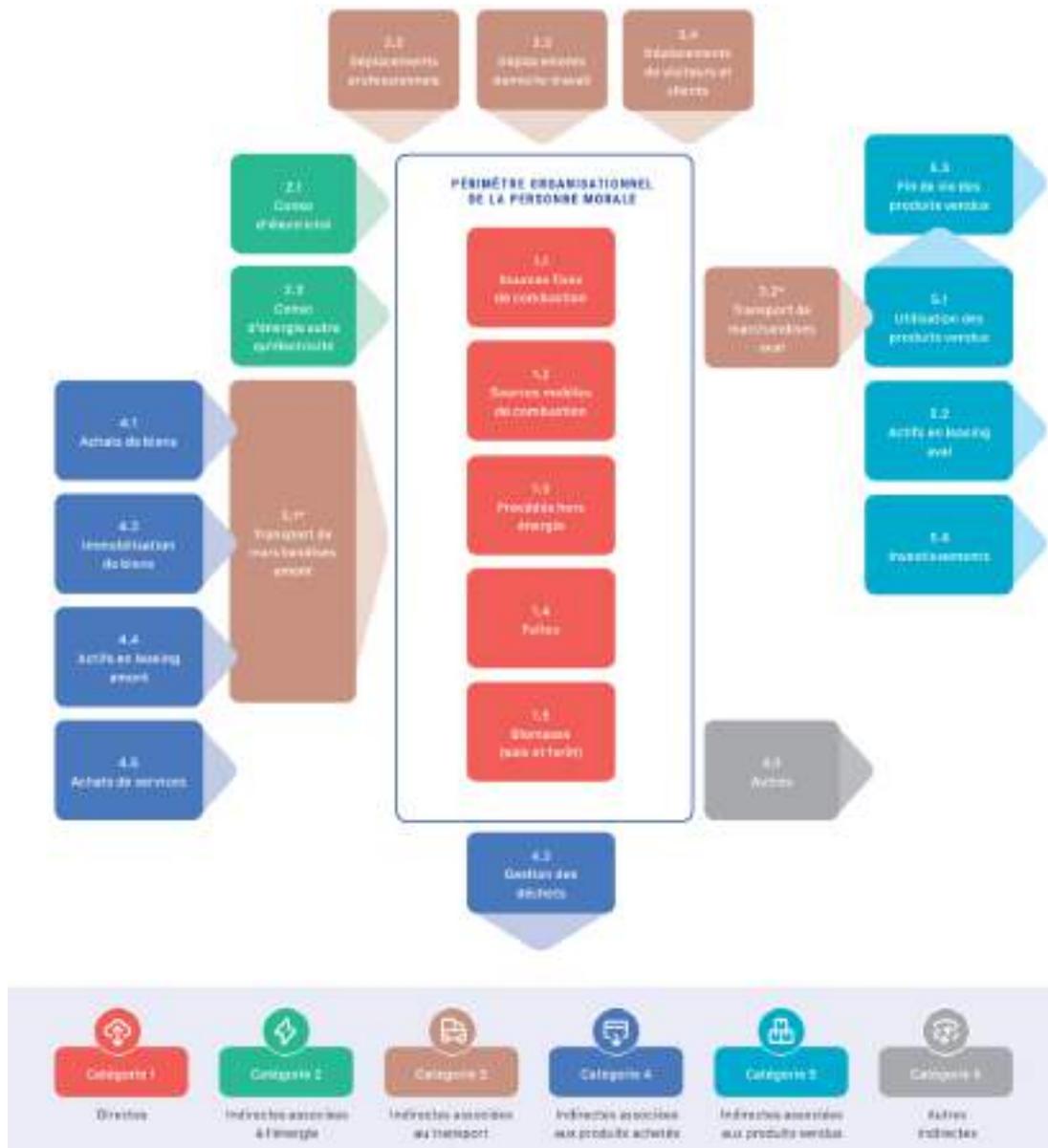


Figure 3 Schéma des différentes postes d'émission considérés dans le périmètre opérationnel

2.3 PERIMETRE RETENU

L'étude ici présente se portera sur :

- L'ensemble des émissions directes
- L'ensemble des émissions indirectes liées à l'énergie
- Le transport des Marchandises Amont
- Le transport des Marchandises Aval
- Les déplacements Domicile Travail
- Les déplacements de visiteurs et clients
- L'achat de bien (Pour le chantier uniquement)

Les autres postes d'émissions seront exclus de l'étude soit car l'extension du parking n'aura pas d'impact sur ces postes d'émissions, soit car les émissions associées aux postes sont non significatifs.

3 Hypothèses de calculs

3.1 HYPOTHESES GLOBALES

On considèrera pour le poids d'une voiture 1,24 t de moyenne (chiffres provenant du car labelling de l'Ademe) et pour le poids d'un utilitaire 3 t.

On considère un camion chargé de 30 tonnes et 15 à vide. De plus l'ensemble des camions est considéré fonctionnant au gazole routier (B7).

L'hypothèse sera faite que l'ensemble des camions seront chargé uniquement de véhicule pour la société Alcopa Auction.

De plus, on considèrera que l'intégralité des clients achète bien un véhicule, les particuliers en prenant 1 et les professionnels 3 lors de leur visite.

3.2 TRANSPORTS AMONT

Pour la calcul des distances du transport amont, on considère une distance moyenne de 100 km. On considère qu'environ 2 700 camions seront utilisés pour le transport amont des véhicules.

3.3 TRANSPORTS AVAL

En 2022, 21 316 véhicules ont été vendus aux enchères sur le site de Novillers les Cailloux dont 16 099 Voitures (76% des ventes) et 5 217 Véhicules Utilitaire (24%).

Pour le transport aval des véhicules vendus, on considère 3 types de ventes :

- Livraison véhicule de la part d'Alcopa Auction (Environ 6 400 véhicules)
- Véhicules récupérés sur site par un professionnel (Environ 10 652 véhicules)
- Véhicules récupérés sur site par un particulier (Environ 4 264 Véhicules)

Pour chacun des trois types de réception de véhicules, n'ayant pas la répartition précise de voiture ou d'utilitaire, on appliquera la répartition de vente global aux différents types de réception.

3.4 DEPLACEMENTS DOMICILE TRAVAIL

La site emploie 40 personnes à l'heure actuelle. Les chiffres actuels donne les statistiques suivantes :

- 14 employés viennent au travail en voiture diesel
- 13 employés viennent au travail en voiture essence
- 3 employés viennent au travail en voiture électrique
- 4 employés viennent au travail en voiture hybride
- 6 employés viennent au travail en covoiturage avec d'autres employés

On considèrera une moyenne de distance Domicile – Travail de 30 km et que les employés travaillent 220 jours dans l'année.

3.5 CHANTIER

Pour les matériaux de construction l'estimation qui est faite est la suivante :

- 2150 t d'enrobé
- 1250 t de ciment
- 250 t de chaux
- 2.25 t d'acier pour les 15 mâts lumineux

Pour l'acheminement des matériaux, on considère un trajet de 35 km via 70 camions pour l'enrobé, un trajet de 25 km via 40 camion pour le ciment, un trajet de 25 km via 9 camions pour la chaux, ainsi qu'un trajet de 35km via 1 camion pour les 15 mâts lumineux.

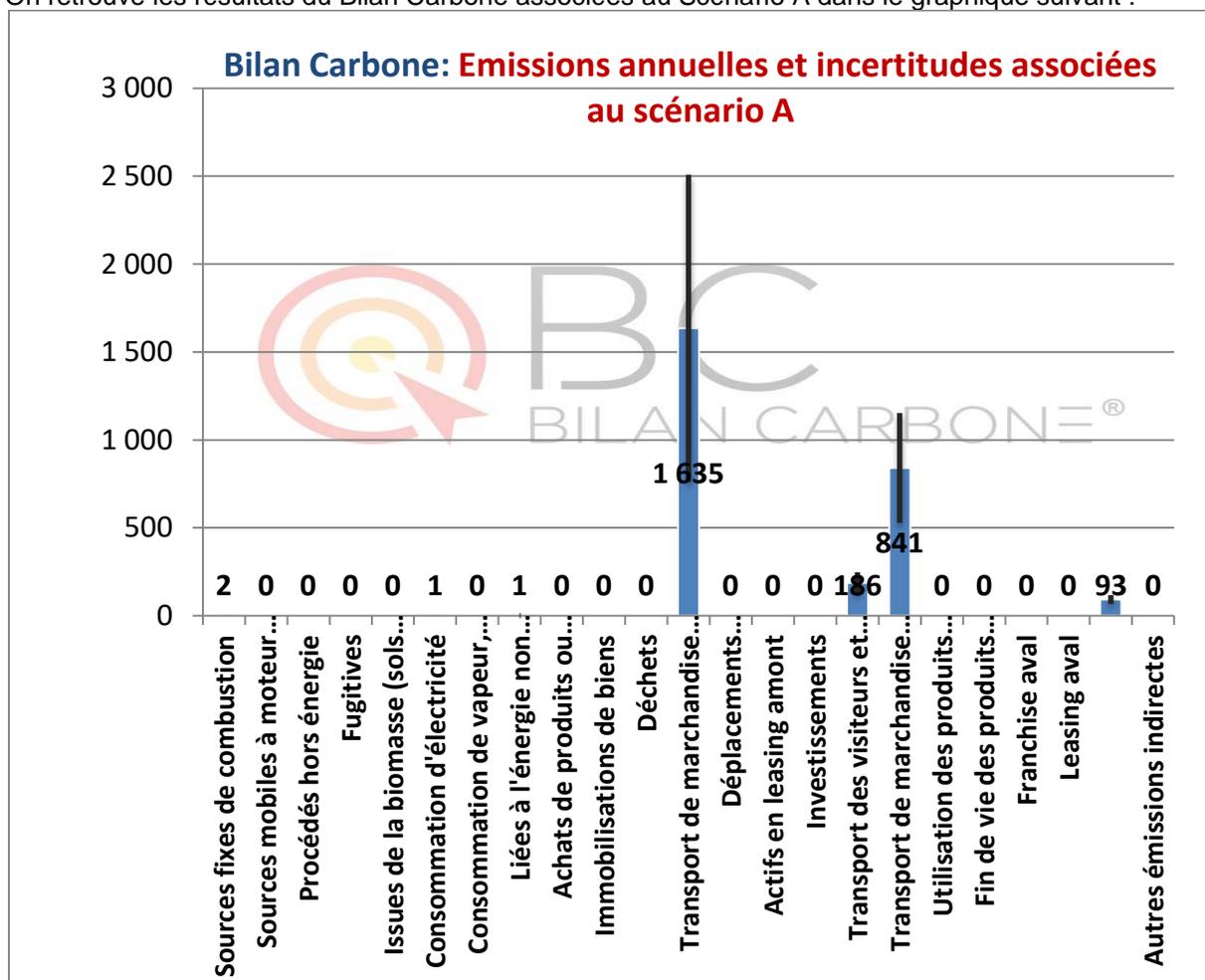
On considère que la base vie du chantier aura une consommation totale de 160 kWh. De plus, on considère une consommation de 1,1L de fioul domestique par jour travaillé.

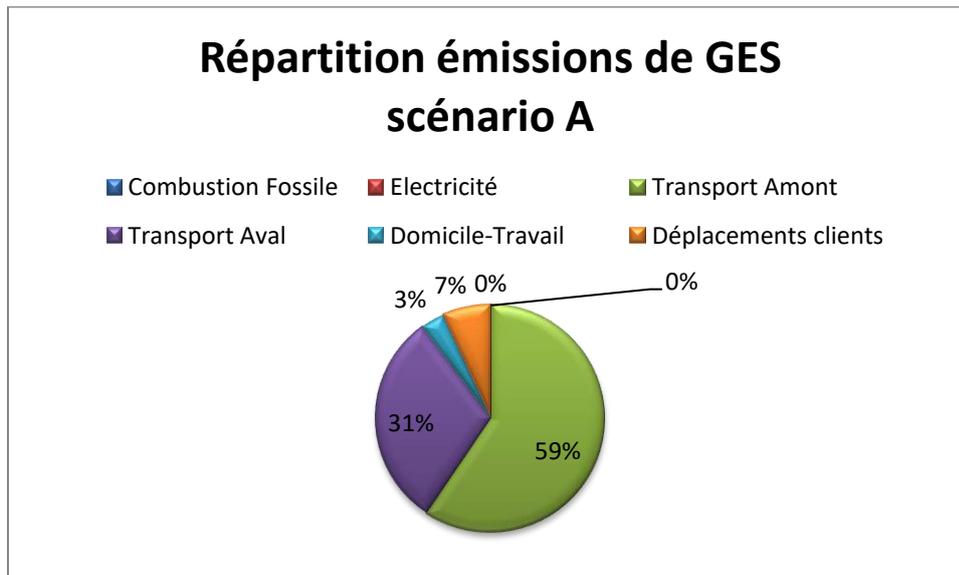
Le chantier comptera 5 ETP pendant 60 jours. On considère que la distance domicile travail moyenne de chaque employé sera de 20 km et qu'ils rouleront en véhicules diesel.

4 Bilan Carbone

4.1 SCENARIO A

On retrouve les résultats du Bilan Carbone associées au Scénario A dans le graphique suivant :





On voit donc au travers de ces deux graphiques que la majorité des émissions du scénario A proviennent du transport amont et aval des véhicules mis aux enchères. Les émissions liées à l'énergie représente donc moins de 1% des émissions du site et son donc négligeable.

Les émissions totales associées au scénario A sont donc de **2 756 tCO₂eq**.

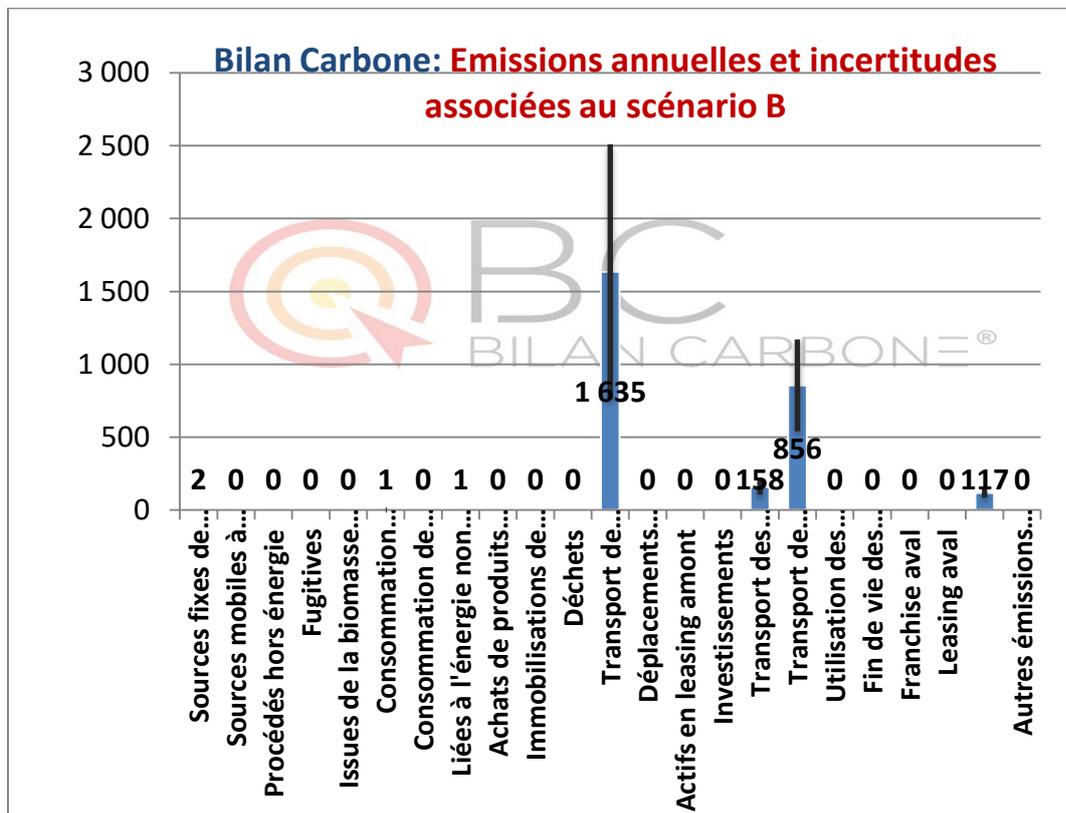
4.2 SCENARIO B

On considère que l'extension du parking n'engendrera pas plus de vente de véhicules. L'utilité de cette extension est d'avoir un stock de roulement des véhicules plus important et ainsi permettre à Alcopa Auction d'avoir une meilleure flexibilité.

On considère que l'extension du parking engendrera un recrutement de 10 ETP supplémentaires sur l'ensemble du site.

Alcopa Auction prévoit également de développer encore davantage les enchères en ligne et la livraison de véhicules pour les particuliers. On considère ainsi une croissance du nombre de véhicules livrés de 10% vis-à-vis des véhicules récupérés sur site par des particuliers.

Les résultats du Bilan Carbone du scénario B se retrouvent dans le graphique suivant :

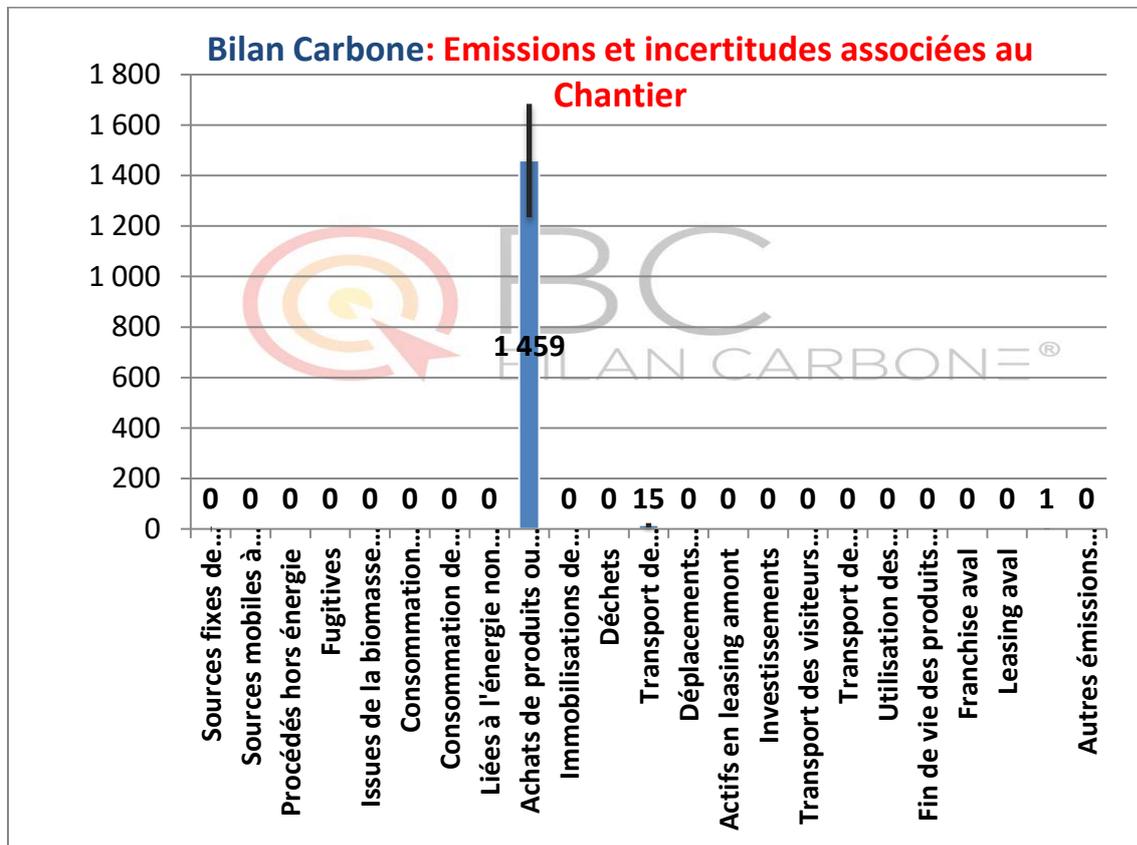


On peut donc constater que le profil GES du scénario B est quasi identique à celui du scénario A. Au niveau des différences, on peut voir que les postes ayant augmenté sont les postes « **Transports aval** » (+15 tCO2eq) et « **Déplacements Domicile-Travail** » (+24 tCO2eq). Dans le même temps, le poste « **Déplacements de visiteurs et clients** » a lui baissé d'environ 28 tCO2eq.

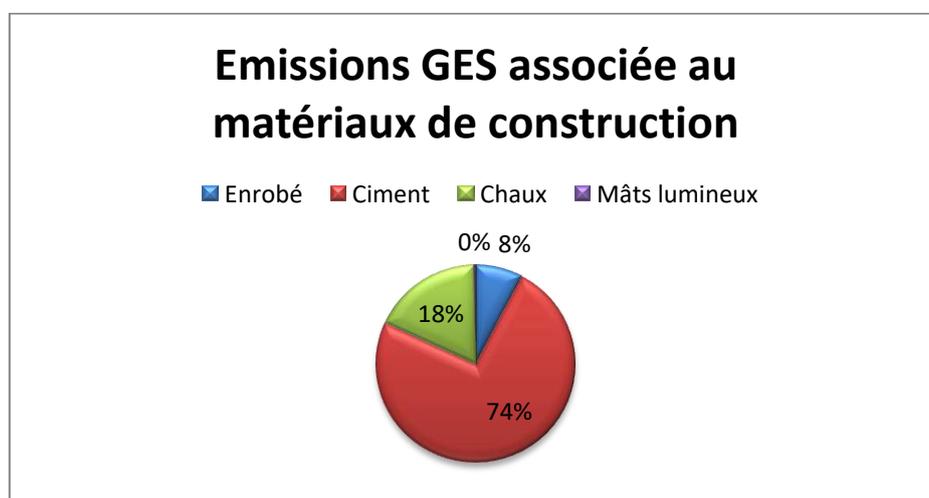
Les émissions totales de GES associées au scénario B sont donc de **2 767 tCO2eq**.

4.3 CHANTIER

On retrouve les résultats du Bilan carbone associées au chantier de l'extension du parking dans le graphique suivant :



On peut ainsi voir que le plus gros poste d'émission provient de l'achat des matières premières pour la chantier bien devant les émissions associées au transport de ces matières premières ou au déplacements domicile-travail des ouvriers. On retrouve ainsi la répartition suivante des émissions associées aux matériaux de construction du chantier :



On peut ainsi voir que le ciment est de loin le matériau plus émetteur de GES au niveau du chantier avec **1 082 tCO₂eq** et 74% du poste « achat de matières.

L'une des pistes possibles afin de réduire les émissions du chantier serait donc d'utiliser du ciment bas-carbone. (Entre 35% et 65% d'émission en moins concernant le ciment en fonction du ciment utilisé)

Les émissions totales associées au chantier sont donc de **1 476 tCO₂eq**

On considère le parking ayant une durée de vie de 50 ans, les émissions associées au chantier seront donc amortis sur 50 ans.

Cela signifie donc que pour chaque année, on comptabilisé **29,52 tCO₂eq** associées au chantier.

C'est cette valeur qui sera utilisé pour comparer les émissions les émissions sans l'extension du parking et avec l'extension du parking.

5 Mesures compensatoires

5.1 BILAN DE L'IMPACT CARBONE DU PROJET

Au global, on donc des émissions annuelles répartis de la manière suivantes entre les scénario :

- Scénario A : 2 756 tCO₂eq
- Scénario B : 2 7667 tCO₂eq
- Chantier : 29.52 tCO₂eq

En plus de la variation des émissions de GES émis par l'entreprise entre les scénario A et B, il faut considérer également la variation d'absorption et d'émission dû l'artificialisation des sols.

Pour ce faire, la méthode retenue a été d'utiliser la plateforme ALDO de l'Ademe. Grâce à cette plateforme il est possible d'estimer les flux de carbone dû à un changement d'occupation des sols en fonction du territoire.

ON considérera que sur les 6,2 hectares initiales, 2,1 hectares deviennent des sols artificiels enherbés et arbustifs et 4,1 hectares deviennent des sols artificiels imperméabilisés.

Ces changements d'occupation des sols engendrent selon la plateforme ALDO, un flux de carbone supplémentaire de **155 tCO₂eq annuel**. (Emissions de 301 tCO₂eq pour les sols imperméabilisés et absorption de 146 tCO₂eq par les sols enherbés et arbustifs)

En prenant en compte l'ensemble de ces éléments, le projet d'extension de parking aura donc un impact carbone d'environ 200 tCO₂eq annuel.

5.2 MESURES COMPENSATOIRES MISES EN PLACE POUR COMPENSER L'IMPACT CARBONE DU PROJET

La société Alcopa Auction a prévu d'installer des panneaux photovoltaïques sur l'ensemble du site de Novillers afin de produire de l'électricité verte.

D'après les chiffres de RTE et de l'Ademe, le projet permettra la production annuelle de **16 942 MWh** électrique vert et évitera un rejet de **271 tCO₂eq** annuelle.



Figure 4 Schéma du projet d'installation de panneaux photovoltaïque

Avec 271 tCO₂eq évitées annuellement, ce projet d'installation de panneaux photovoltaïque sur l'ensemble du site d'Alcopa Auction Beauvais permettra donc de compenser les impacts carbonés du projet d'extension de parking sur la commune de Novillers.

6 Conclusion

Au total, le projet d'extension du parking de la société Alcopa Auction sur la commune de Novillers (60) aura un impact global de **200 tCO₂eq par an**.

Ne pouvant éviter ou réduire les différents postes d'émissions, la société Alcopa Auction a décidé de développer un projet d'installation de panneaux photovoltaïque sur l'ensemble du parking existant de la commune de Novillers et l'extension associé ainsi que sur l'ensemble des parking présents sur le site de Sainte Geneviève. Ce projet permettra d'éviter **271 tCO₂eq annuellement**.

Ainsi ce projet d'installation de panneaux photovoltaïque permettra de compenser les impacts carbonés du projet d'extension de parking de la société Alcopa Auction.